Juin 2015

CINQUIEME SET

Sommaire

Page 1
Championnats de France Jeunes, Vétérans et des Comités

Page 2
Bakou 2015, Paris 2024, Gwangju 2015, Fin de saison pour le Pôle, France badminton entreprise

Page 3
Les infos de la CRA

Page 4
Dispositif des clubs formateurs
Mettre en place le Fit'Minton dans son club

Page 5
La LIFB poursuit son soutien au Sport Adapté
Les OPCA dans le Sport

Page 6
Dirigeants Employeurs, les contrats de la CCNS
Les Nouvelles catégories 2015

Page 7
La parole au comité d'organisation du Championnat de France des Comités Départementaux

Enthousiasme et Inquiétude,

Mardi 23 juin 2015 : Paris est candidate à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ! Quoi de plus enthousiasmant que de se mobiliser pour soutenir cette candidature. La ligue et l'ensemble du réseau francilien seront des acteurs volontaires pour soutenir cette candidature et répondre aux attentes du mouvement sportif francilien. Dans le même temps, les informations venant du CNDS sont moins réjouissantes : baisse de 15% annoncée des subventions. Après le chaud, soufflait le froid par la réduction annoncée des moyens. Notre discipline présente fort heureusement de nombreux atouts. Les récentes opérations de promotion organisées dans le cadre du BadTour avec plus de 100 dates prévues pour l'été pour toucher tous les publics dans tous les lieux, le lancement du fit'minton dans le cadre d'une offre de pratique rénovée de badminton bien-être pour l'ensemble de nos clubs, la politique de formation mise en œuvre pour l'ensemble des dirigeants, entraineurs ou officiels, les résultats sportifs de nos jeunes, seniors ou vétérans montrent le dynamisme et la progression de notre discipline.

Nous devons avoir une attention particulière sur la licenciation de nos adhérents. A cet effet, des évolutions dans le cadre de l'autorisation des tournois seront intégrées la saison prochaine. Les modifications apportées sur les catégories d'âge peut nous permettre d'envisager de nouvelles périodes de compétition pour éviter de concentrer le maximum de finales sur les mois d'avril et mai. La réforme du classement conduira à une revalorisation des championnats régionaux qui doivent redevenir des compétitions de référence. Enfin, le territoire francilien a accueilli cette saison de nombreuses manifestations nationales… Poursuivons la dynamique pour les années prochaines.

Alors que s'achève la saison 2014/2015, je souhaite avant tout à l'ensemble des forces vives du badminton de se ressourcer afin de pouvoir entamer au mieux la saison 2015/2016. Nous devrons engager résolument une réflexion sur nos nouveaux lieux de pratiques. Au soutien de la construction d'équipements – spécifiques ou non – nous devrons également saisir toutes les opportunités de lieux de pratique temporaire pour implanter notre discipline et poursuivre notre développement.

A toutes et tous, nous vous souhaitons une excellente pause estivale et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Cinquième set

Numéro 5 - Juin 2015

Directeur de la publication : Matthieu SOUCHOIS
Équipe rédactionnelle : Didier JACQUEMIN, Benoit LEHUEDE, Benoit RAVIER, Hervé GOULIN, Yon BERGERON, Sebastien LAMAC, Guillaume LE PENNEC

Reproduction interdite
Version numérique

LIGUE ILE-DE-FRANCE DE BADMINTON

64 rue du Couedic, 75014 Paris
www.lifb.org
contact@lifb.org
tel : 01 53 25 11 61

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
CROS FRANCE
îledeFrance
FFBaD
LIFB

Actus

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le Championnat de France jeunes

Du 14 au 17 mai avait lieu les Championnats de France Jeunes à Boulazac en Dordogne (Aquitaine).
Fort d'une cinquantaine de joueurs, d'une vingtaine d'entraineurs et de cinq élus de la Ligue d'Ile-de-France, la délégation francilienne est partie en nombre et avec des ambitions.
Après quatre jours de compétitions intenses le bilan général est plutôt positif : La LIFB redevient la première Ligue de France en nombre de médailles, à égalité de titres avec la Région PACA avec un total de 33 médailles pour les Franciliens : 6 titres de Champions de France, 8 titres de Vice-champions de France et 13 podiums en bronze !

Les Champions de France Franciliens :

- Nicolas Moine (EBPS12) en DH Benjamins avec son partenaire Valentin Mottet (Ligue Centre)
- Fabien Delrue (USEE 95) en DH Minimes avec Maxime Briot (Ligue du Nord)
- Lole Courtois (EBC 95) et Delphine Delrue (USEE 95) en DD Cadette
- Marc Laporte (RCF) avec Thomas Baures (Alsace) en DH Cadet
- Vincent Medina (RCF) en SH Juniors

Championnat de France des comités

Trois comités franciliens (75, 77, 91) s'était regroupé pour organiser les phases finales du Championnat de France des Comités Départementaux qui s'est déroulé le weekend du 20 & 21 juin à Paris. 250 jeunes, issus des12 comités départementaux qualifiés, se sont affrontés tout le weekend et comme la saison passée c'est le comité d'Ille-et-Vilaine (35) qui remporte la compétition. Les comités franciliens terminent 4ème pour le comité de Paris, 6ème pour le comité des Yvelines et 7ème pour le comité de Seine-et-Marne.

Les championnats de France vétérans

Après les jeunes qui se sont affrontés sur les terrains de Boulazac, ce sont les vétérans qui se sont retrouvés en Alsace, accueillis par le Volant des trois frontières du 23 au 25 mai pour en découdre. Les Championnats de France se déroulent dans les 5 disciplines et dans 7 catégories différentes : vétéran 1 (plus de 35 ans), vétéran 2 (plus de 40 ans), vétéran 3 (plus de 45 ans), vétéran 4 (plus de 50 ans), vétéran 5 (plus de 55 ans), vétéran 6 (plus de 60 ans), vétéran 7 (plus de 65 ans).

A l'image de la délégation francilienne chez les jeunes, les vétérans ont également représenté en masse leur région, leurs départements et leurs clubs pendant ces trois jours de compétition.
Les franciliens reviennent d'Alsace avec 10 titres de champion de France avec un doublé pour Michèle Bontemps (Levallois Sporting Club) en V6 sur le double dames et le double mixte, 14 titres de vice-champion de France et 18 médailles de bronze !

Nous en profitons pour saluer nos collaborateurs puisque quatre salariés de la Ligue étaient sur les terrains de Saint-Louis. Bravo à Fabrice Bernabé (adjoint au Pôle Espoirs) qui revient avec un titre en SH V2 et une médaille d'argent en double hommes, à Hervé Goulin (responsable sportif), Frédéric Dor (coordinateur DEJEPS), Hervé Souillard (Educateur sportif) et Arnold Akplogan (Vice-président en charge des opérations sportives).

Retrouvez les résultats complets des compétitions sur le site de la Ligue www.lifb.org

Actus

L'ACTU SPORT !

Fin de saison pour le Pôle Espoir francilien

Cette fin de saison marque la fin d'un cycle au pôle espoirs franciliens avec le départ de sept joueurs. Ils sont 4 à rejoindre un Pôle France Jeunes la saison prochaine : Vimala Hériau (RCF), Eloi Adan (EBC), Tom Rodriguez (NBA), Mathieu Gangloff (SB77). Après 4 ans au Pôle, Flavie Souillard (USEE), médaillée de bronze aux France jeunes cette année, ne sera plus poliste la saison prochaine même si elle reviendra régulièrement comme partenaire d'entrainement.

Maxime Cauchois et Yafa Abu Hijleh retournerons s'entraîner dans le club la saison prochaine respectivement Nozay et l'EBPS12.

Ils seront six à intégrer le pôle à la rentrée prochaine : Quentin Ronget (OC Gif), Aymeric Torres (SB77), Yann Breton (SSSM), Yanis Thiant (SB77) et les champions de France DH minimes en titre Fabien Delrue (USEE) et Maxime Briot (LVA – sous réserve).

Nous leurs souhaitons bonne chance !

France badminton en entreprise 2015

Les 27 et 28 juin, marquait la fin d'une saison 2014-2015 ou l'Ile-de-France s'est vue accueillir quatre Championnats de France. Après le championnat de France de sport adapté organisé en Essonne, Le Championnat de France des grande écoles organisé dans les Yvelines, le Championnat de France des Comités Départementaux organisé à Paris par trois départements franciliens (75, 77, 91), c'était au tour du club Nozay Badminton dans l'Essonne d'organiser le « France Corpo. Une compétition remportée par l'équipe de l'éducation Nationale.

Bakou 2015 – l'Argent pour A.Fontaine / G.Mittelheisser

Audrey Fontaine et Gaëtan Mittelheisser la Paire de l'IMBC 92 termine sur la deuxième marche du podium pour les premiers Jeux Européens organisés à Bakou. Un très bon résultat et une première médaille dans une compétition européenne majeure pour une paire de Double Mixte Française. Preuve que le Badminton Français avance !

C'est un résultat encourageant pour la 31ème paire Mondial, qui a fait de la qualification aux JO 2016 à Rio un objectif principal. Pour y parvenir, ils participeront cet été au Yonex Chinese Taipei Open du 14 au 19 juillet, au Russian Open du 21 au 26 juillet puis aux Championnats de Monde à Jakarta du 10 au 16 aout.

JO 2024

Mardi 23 juin à l'occasion de la Journée Olympique Mondiale, Anne Hidalgo (Maire de Paris), Denis Masseglia (Président du CNOSF), Patrick Kanner (Ministre en charge des Sports) et Jean-Paul Huchon (Président du Conseil Régional) ont entériné la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Pour l'occasion, 150 sportifs français médaillés olympiques et paralympiques, s'étaient donné rendez-vous à la Maison du Sport Français pour soutenir le projet.

#PARIS 2024

La candidature sera portée par Bernard Lapasset (Président de l'IRB) et par Tony Estanguet, (triple champion olympique et membre du CIO) jusqu'à la désignation officielle de la ville lauréate à l'été 2017. Etienne THOBOIS sera directeur Général du comité de candidature.

Universiade de GWANGJU

Du 3 au 14 juillet 2015 les universiade se dérouleront à GWANGJU en Corée.

UNIVERSIADE
GWANGJU 2015

Anne TRAN (IMBC92), Marie BATOMENE (CBAB), Laurent CONSTANTIN (CBAB), Yoann TURLAN (IMBC92) y représenteront le badminton francilien.

Actus

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Les missions de la commission régionale d'arbitrage (CRA) sont nombreuses au sein de la délégation des opérations sportives de la ligue. Son rôle est de mettre en œuvre la politique de la ligue en matière d'arbitrage, définie par le conseil d'administration de la LIFB. Cela passe par diverses tâches.
La plus importante, est la **formation des officiels techniques** parfois abrégés en « OT » qui regroupent les juges-arbitres (ou JA), habillés de rouge dans nos gymnases, les arbitres, vêtus en vert (pour le moment) et les organisateurs de compétitions : SOC, pour « stage d'organisateurs de compétitions ». Toutes ces personnes participent au bon déroulement des compétitions. Afin d'offrir des formations tout au long de la saison, bien réparties dans le temps et dans l'espace, la CRA coordonne le travail des responsables des commissions départementales d'arbitrage puisque les formations SOC et les formations d'arbitres sont organisées par les comités départementaux.

La CRA a pour autre mission de déterminer qui peut être formateur. Pour cela, elle fait appel à ceux qui ont démontré leurs compétences sur le terrain. Des listes sont dressées par la CRA et sont mises à la disposition des comités départementaux afin qu'ils puissent venir y puiser les formateurs qu'ils solliciteront pour l'organisation des formations.
Le rôle de la CRA ne s'arrête pas à la formation initiale des officiels techniques. Elle se doit de les accompagner autant que possible dans leurs tâches. Cela passe par un strict suivi de chacun d'eux. Pour cela, la fédération a mis au point un outil : la feuille d'activité.
C'est un document informatique que les juges-arbitres et les arbitres remplissent tout au long de la saison. Les premiers font apparaître les compétitions sur lesquels ils ont officiés ; les seconds listent les matchs qu'ils ont arbitrés. La CRA, une fois par an, désormais en fin d'année civile, récupère l'activité des officiels franciliens. Ces informations aident la CRA à voir qui peut devenir formateur, mais aussi et avant tout à détecter ceux qui sont en mesure de passer au grade supérieur.
Il existe cinq grades en France pour les arbitres et les juges-arbitres : départemental, régional, national accrédité, national certifié et international (« stagiaire » n'est qu'une distinction, pas un grade). C'est aussi une mission de la CRA que de promouvoir les officiels franciliens aux deux premiers grades de cette liste. Pour les arbitres, elle va même plus loin. Une commission spécifique, interne à la CRA francilienne, prépare les arbitres volontaires, à l'examen très sélectif d'arbitre national accrédité. La « FAN », pour « Formation des arbitres nationaux », obtient d'excellents résultats depuis sa création puisque tous ceux qui se suivent son cursus sont validés sur les championnats de France jeunes, depuis 2010.
La CRA se réunit une fois par trimestre. Elle élabore de nombreux projets pour l'avenir. Le conseil d'administration de la ligue lui a fixé pour principale tâche actuellement de former une nouvelle génération de juges-arbitres pour accompagner la hausse constante de compétitions organisées sur le territoire francilien. D'autres projets seront mis en œuvre dans un futur proche : la formation des jeunes arbitres ; le renforcement des liens avec l'arbitrage du sport scolaire ; le développement de la filière des juges de lignes.
Les clubs et les comités départementaux ne doivent pas hésiter à contacter la CRA afin qu'elle les aide à trouver les officiels techniques dont ils ont besoin pour l'organisateur de leurs compétitions.

Un arbitre national de plus en IDF !

Il n'y a pas que les joueurs franciliens qui ont brillé aux derniers championnats de France jeunes. La CRA félicite Alban Chaussadas pour l'obtention du grade d'arbitre national accrédité. L'Ile-de-France compte désormais 13 arbitres nationaux et 2 arbitres de niveau européen.

Validation d'arbitres départementaux

Onze arbitres stagiaires se sont vus attribuer le grade d'arbitres départementaux lors du tournoi international du club parisien de Who's Bad, les 6 et 7 juin. Félicitations à Damien Dumontroty (75), à Fabrice Limouzin (78), Gérôme Hajost (78), Nathalie Eymard (91), Rachid Seba (91), Olga Petrova (92), Sylvie Azemar (92), Jean-Jacques Colombies (92), Sébastien Poulain (93), Lise Allaert (94) et Raphaël Benguigui (94).

Promotion de nouveaux formateurs

Gilles Viollette (77), Hugo Anest (93) et Yohann Penel (95) sont désormais intervenants pour les formations d'organisateurs de compétition.
Alban Chaussadas (77) devient intervenant sur les formations d'arbitres.

Désignations d'arbitres franciliens

Pierre Montreuil (94) sera juge de ligne sur les premiers **Jeux Européens** qui auront lieu à Bakou à la fin du mois de juin. **Wolfgang Lund** (92) ira à Taipei pour arbitrer sur un **Grand Prix Gold** au mois de juillet. **Isabelle Jobard** (92) sera juge-arbitre au mois de juillet sur un **grand prix en Russie**. **Véronique Bertin** (78), pour sa part, sera en Belgique à la rentrée de septembre. Elle officiera sur **le Belgian International**. **Stéphane Josse** (95) suivra avec le **Belgian Junior.**
Adeline Sergent (92) et **Gilles Viollette** (77) ont été retenus par la Fédération pour aller arbitrer au **Swiss International Junior** au mois de septembre.

Actus

DEVELOPPEMENT

Dispositif des clubs formateurs

La Région Ile-de-France a décidé de reconduire le dispositif clubs formateurs pour notre discipline. La ligue Ile de France et les services de la région ont travaillé pour faire adpater le dispositif 2015-2016 à notre discipline. Le soutien constant de la R2gion pour notre discipline permettra pour les prochaines années de soutenir cinq clubs.

A la suite d'un processus d'appel à candidature, la ligue a présenté au Conseil Régional les clubs de Créteil (94), Gif-sur-Yvette (91), Ermont (95), Nozay (91) et Sénart (77).

Le dispositif club formateur vise à soutenir les actions de formation au sein de clubs franciliens :

- Afin d'assurer un encadrement qualifié et adapté à tous les niveaux de pratiques,
- Pour développer le nombre de clubs qui s'engagent en faveur de l'accès de tous au sport, à tous les niveaux de pratique,
- Pour favoriser la structuration de clubs ouverts à la citoyenneté.

Le club formateur est donc un club qui forme des encadrants, des officiels et des joueurs à tous les niveaux de compétitions.

C'est un club qui a pour projet de permettre la progression des jeunes athlètes d'un point de vue sportif et éducatif, de développer une stratégie pour tous les acteurs du club en valorisant la diversité des pratiques, qui souhaite s'ouvrir sur la vie de la ville et qui a pour ambition de constituer un pôle ressource pour sa discipline.

Fit'Minton – Comment le mettre en place dans son club

Dès la rentrée, les clubs franciliens pourront proposer des séances de Fit'Minton à leurs adhérents en devant **club pilote** et en proposant un encadrant badminton pour participer à la commission Fit'Minton chargée de l'élaboration des contenus techniques et de leur diffusion.

En parallèle, une commission sera chargée de la déclinaison de la discipline sur le territoire, ainsi que de la création et du suivi du label Fit'Minton.

Différentes formations sont d'ores et déjà programmées : En septembre et en novembre pour les encadrants des clubs pilotes et en janvier 2016 pour l'ensemble des encadrants titulaire du DIA ou d'un diplôme de niveau supérieur.

Pour plus d'information rendez-vous sur www.lifb.org onglet « bad pour tous » ou par mail : fitminton@lifb.org

Challenge Innovation 2015

La ligue a récompensé lors de son Assemblée Générale deux clubs franciliens pour leurs projets innovants :

Le MAS Badminton (Essonne) pour son projet « je me rétablis en m'amusant » et le CSM20 (Paris) pour son « tournoi Solidaire » au profit de l'ONG OXFAM

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site de la LIFB onglet bad pour tous http://www.lifb.org

Fête des Sections Sportives

Mercredi 17 juin l'ACBB Badminton et le Collège Jean Renoir de Boulogne accueillait la Fête des sections sportives scolaire.

Une centaine de joueurs de 4 collèges franciliens (Le Collège de la Boetie de Moissy Cramayel (77), Le collège Gérard Philipe de Villeparisis (77) et le collège Antoine de Saint Exupéry de Fresnes (94) participaient à la compétition et ont pu échanger quelques volants avec Luka Zdenjak, Jimmy Noblecourt, Benjamin Slanka (ACBB) Maxime Cauchois (NBA) et Nyls Deslauriers (RCF)

Notre adresse :

64 rue du Couëdic, 75014 PARIS

Actus

DEVELOPPEMENT

La LIFB poursuit son soutien au Sport Adapté

Initié lors du championnat de France 2014 de sport adapté, la collaboration entre notre ligue et celle du sport adapté se poursuit. Plusieurs réunions ont permis d'avancer sur une collaboration pour la saison prochaine autour de 4 actions :

- La sensibilisation de notre réseau à l'accueil des personnes handicapées mentales, grâce à des actions de formation,
- Des étapes du BadTour,
- L'aide à l'organisation du Championnat Régional en septembre 2015
- Le soutien au championnat de France 2015 qui se déroulera en ile de France (77) à nouveau.

Pour ces deux derniers évènements, nous recherchons des arbitres désireux de s'impliquer dans cette action. Vous pouvez contacter Guillaume LE PENNEC, responsable de la Commission Régionale Arbitrage de la ligue, pour toute information.

Les OPCA dans le sport

Les associations employeurs sont tenues de participer à la formation professionnelle de leur(s) salarié(s). Afin de s'acquitter de cette obligation légale, l'association verse auprès d'un Organisme Paritaire Collecteur Agréée (O.P.C.A.) sa contribue légale calculée sur un pourcentage de sa masse salariale brute de l'année précédente. Le paiement de cette obligation légale intervient tous les ans avant le mois de mars.

Le Sport ne déroge pas à cette obligation. En l'absence d'accord jusqu'à présent, l'OPCA du Sport était AGEFOS-PME ou OPCALIA. La ligue Ile de France de Badminton avait retenu AGEFOS-PME.

A compter de 2016, des évolutions sensibles devraient s'opérer. UNIFORMATION devrait être désigné comme OPCA du Sport pour 3 années. Ce changement débouchera naturellement sur de nouveaux critères de prise en charge des formations que nous vous communiquerons dès leur validation.

Compte tenu de la professionnalisation de nos associations, nous vous rappelons l'importance de cette cotisation qui permet à votre structure, dès lors qu'elle est employeur, de bénéficier de prise en charge pour la formation de ses salariés.

Changement de l'assurance fédérale

A partir du 1er septembre 2015, et pour les quatre prochaines saisons (jusqu'en 2019), GENERALI devient l'assureur officiel de la FFBaD.
Pour autant, c'est toujours Allianz qui couvre néanmoins la fin de la saison 2014/2015 et ce jusqu'au 31 août.

La principale nouveauté pour les licenciés concerne la déclaration d'accident corporel qui se fera désormais en ligne via un formulaire sur le site de la FFBaD

Deux nouveaux élus à la Ligue

Lors de la dernière assemblée générale de la ligue, deux nouveaux élus ont rejoint le Conseil d'Administration :

- Guillaume LE PENNEC, qui présidait déjà la commission régionale d'arbitrage, se voit ainsi confirmé dans ses missions.

- Maximilien VIOUX, qui travaillait au côté d'Arnold AKPLOGAN sur le suivi de l'Iinterclubs départemental, renforcera ainsi le secteur des opérations sportives.

Félicitations à eux deux.

Conseil des présidents de ligue

La ligue Ile-de-France, représentée par son président Matthieu SOUCHOIS, a participé aux travaux du dernier conseil des présidents de ligue (CPL) de la Fédération Française de Badminton.
Organisé à Paris les 4 et 5 juillet dernier, les travaux du CPL ont porté sur :

- Le développement durable avec un temps de présentation du nouveau label fédéral,
- Les conditions d'organisation des championnats de France,
- La réforme territoriale et les changements de périmètre des ligues nées de la fusion de plusieurs régions à partir de 2016.

Le CPL a également été l'occasion de revenir sur l'actualité des ligues. Certaines ligues ont montré leur intérêt pour le fit'minton® et cela été l'occasion de préciser la stratégie de déploiement autour de la labellisation des structures par la ligue ile de France.

Après match

DIRIGEANT EMPLOYEUR

Les contrats de travail de la CCNS

Pour encadrer vos créneaux et mener à bien vos projets de développement, vous êtes de plus en plus nombreux à avoir recours à des professionnels du secteur. L'élément central de cette structuration et le point de départ à la professionnalisation est le recours à un contrat de travail que l'on peut caractériser par trois éléments essentiels : Une prestation de travail, en contrepartie du versement d'une rémunération et l'existence d'un lien de subordination juridique.

C'est le code du travail, la convention collective nationale du sport qui régissent les relations contractuelles entre le salarié et l'association. Aujourd'hui, les associations sportives peuvent avoir recours à deux régimes distincts. Celui de la convention collective nationale du sport et celui de la convention collective nationale de l'animation. Nous vous conseillons d'opter pour la convention collective nationale du sport (CCNS) et d'adhérer auprès du représentant syndical des employeurs du sport : le CoSMoS.

Le CDI est le contrat de droit commun. C'est le contrat à privilégier. Il constitue le point de départ de tous les aménagements que l'on peut connaître dans les différentes branches. Dans la branche sport, plusieurs aménagements ont été négociés.

Parmi les dérogations, on retrouve dans la CCNS : ***Un contrat à durée intermittent (CDII).*** C'est un contrat à durée indéterminée qui permet de pourvoir un poste permanent de l'association qui comporte une alternance, régulière ou non, de périodes travaillées et non travaillées. La spécificité de ce contrat est que le nombre de semaines travaillées ne peut excéder sans majoration 36 semaines sur un cycle de 12 mois. Le contingent d'heures quant à lui ne peut dépasser 1250 heures annuelles
Les salariés en CDII bénéficient des mêmes droits que les salariés en CDI à temps complet et tous types d'emplois peuvent être pourvus via les CDII.
Un contrat à temps partiel : Contrat qui peut prendre la forme d'un Contrat à durée déterminée ou indéterminée. « Sont considérés comme contrats de travail à temps partiel, les contrats dont la durée de travail, répartie sur la semaine, le mois ou l'année, est inférieure à la durée légale. Depuis 2013, la loi prévoit une durée minimale de 24 heures par semaine (104 heures mensuelle). Néanmoins, vu la spécificité de la branche sport, les partenaires sociaux sont arrivés à un accord afin d'adapter la loi nouvelle et ce notamment dans le cas où l'association ne peut avoir recours à un CDII. De ce fait, le nombre d'heures à effectuer au minimum dans le cadre d'un contrat à temps partiel est lié au nombre de jour d'interventions du salarié : Il existe d'autres exceptions à la règle des 24h hebdomadaires. Les services de la Ligue se tiennent à votre disposition pour vous renseigner individuellement en cas de besoin.
Le contrat à durée déterminée (CDD) : Le régime juridique et les cas de recours au CDD sont définis par le Code du travail. Il permet d'ajuster l'effectif de l'entreprise en fonction des circonstances exceptionnelles qui peuvent se présenter par exemple :

- Remplacement d'un salarié : en cas d'absence, de passage provisoire à temps partiel, de suspension du contrat de travail d'un salarié.
- Départ définitif précédant la suppression d'un poste de travail
- Attente de l'entrée en service effective d'un salarié recruté par CDI
- Accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise
- Dans les cadres des politiques de l'emploi visant à favoriser l'insertion professionnelle (Emploi d'avenir, CUI-CAE)

En dehors de ces cas-là ou de cas très exceptionnel, le recours au CDD ne doit pas être la norme.
Benoit Lehuédé et Benoit Ravier se tiennent à votre disposition pour toutes questions liées à l'emploi. Pour plus de détails rendez-vous sur www.lifb.org / centre de ressource

Changement de catégories en septembre 2015

Afin de s'aligner sur la réglementation internationale, les catégories d'âges Jeunes vont être modifiées à partir du premier septembre 2015 selon le tableau ci-dessous :

	Années de naissance des catégories d'âge											
	Moins de 9 ans	Moins de 11 ans		Moins de 13 ans		Moins de 15 ans		Moins de 17 ans		Moins de 19 ans		Senior à partir de
		Poussin		Benjamin		Minime		Cadet		Junior		
		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
2014/2015	avant 2005	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
2015/2016	avant 2007	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997

FORMATION

29 aout	Séminaire des techniciens
12 et 19 sept.	Séminaire Nouveaux dirigeants module 1
26-27 sept.	DIA & Module technique
10-11 oct.	Formation JA
17-18 oct.	Formation Moniteur

SPORTIF

17-21 aout	Stage de Rentrée
20 sept.	Top Elite Régional
3-4 oct.	TIJ 1
10-11 oct.	Interclubs régionaux
20-25 oct.	Internationaux de France
27-29 oct.	Stage Jeunes
30 oct.	Stage poussin

Contact@lifb.org

La parole au…

COMITE D'ORGANISATION CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Vous représentez le comité organisateur des Championnats de France inter-comités qui se seont déroulés les 20 et 21 juin, Pourquoi avez-vous décidé d'organiser cet événement, et comment les 3 comités ont pris la décision de se fédérer autour de cette compétition ?

Suite aux phases de qualification, 4 comités franciliens (75,77, 78 et 91) se sont qualifiés pour les finales soit un tiers des comités finalistes. La nouvelle formule d'organisation de ce championnat obligeait un court temps de préparation pour une finale fin juin, le weekend de la Fête de la musique.

L'idée de travailler en collectif est née à l'issue de cette phase qualificative. Les Comités 77 et 91, en ont discuté après la compétition à Pont-à-Mousson, puis ont lancé le projet auprès des 2 autres comités qualifiés. Ainsi la volonté de 3 des 4 comités de faire en sorte que la finale ait lieu effectivement (pour le bonheur des jeunes), nous a amené à réfléchir ensemble à une candidature dans un mode de fonctionnement mutualisé en capitalisant nos expériences et ressources pour réduire les délais et les coûts.

Comment la répartition de l'organisation a-t-elle été définie entre les 3 comités pour proposer un événement de qualité, et cela malgré des délais très courts, après la validation par la FFBaD de votre candidature et la date de la compétition ?

Lors des réunions préparatoires à la candidature, un certain nombre de commissions a été défini (une dizaine, de la gestion des salles à la table de marque en passant par la communication etc..). La répartition de ces commissions s'est faite suivant les compétences des membres du Comité d'organisation (10 personnes). L'ensemble des opérations a été mutualisé (frais de communication, de matériels etc…) et ont été rendues possible par la mise à disposition de nos salariés très engagés individuellement et qui ont été notre force de frappe au quotidien. La gestion des bénévoles est restée communes aux 3 comités, ainsi que la recherche du matériel. Le Comité d'Organisation est présidé par les 3 Présidents de Comités, et les décisions sont collégiales.

Avec un temps de préparation aussi court, des contraintes supplémentaires viennent certainement s'ajouter ? Lesquelles ?

Une des conditions de notre candidature a été de partager avec la Fédération, très à l'écoute, un cahier des charges réduit nous permettant de réaliser en 2 mois ce qui est prévu habituellement pour 1 an. Donc aller à l'essentiel. La première difficulté a été de trouver des salles répondant au cahier des charges, nous avons pu compter sur 2 lieux prestigieux à Paris (sites du Stade Français et de Roland Garros). Une des vraies contraintes est le jeu sur deux salles (doubler les dispositifs) et la distance entre les 2 salles, qui nécessitent la mise en place de navettes. Premier compromis sur le cahier des charges. Le court délai ne facilite pas la recherche des bénévoles et officiels de terrain, ce qui a conduit au deuxième compromis sur les scoreurs qui seront les jeunes des Comités qui ne jouent pas, à tour de rôle. La recherche de subventions et de partenaires est réduite au minimum, ce qui nous impose de faire simple et d'aller à l'essentiel pour limiter les dépenses de chaque comité qui se sont fixé un plafond dès le début. Un compte commun a été mis en place pour la gestion des achats.

Comment avez-vous réagi face à ces nouvelles contraintes ? Qu'avez-vous privilégié ? Comment avez-vous priorisé les actions incontournables et les actions "secondaires" ?

En fortes contraintes, il faut aller à l'essentiel, réfléchir, se faire aider avant d'agir… beaucoup de réunions au téléphone pour tout cadrer, des outils numériques pour nous aider. Nous avons privilégié le jeu, la sécurité et la facilité pour les jeunes. Nous avons aussi pensé à être le plus responsable possible par l'utilisation des transports en commun et en mutualisant les hébergements. Nous avons délégué la gestion des repas auprès du restaurateur du Stade Français. Nous avons, en priorité, réfléchi à l'organisation des 2 salles (tout en double) pour que tout soit fluide le WE de la compétition.

L'accueil de cette phase finale sur le territoire francilien peut permettre de créer de l'émulation dans le réseau francilien. Qu'attendez-vous, en termes de retombées de cet événement national ?

Le mode opératoire en collège de nos 3 comités et la mutualisation de nos ressources ont permis de nous rencontrer, de partager nos forces et nos compétences complémentaires, de travailler vraiment ensemble dans une vraie opportunité nationale. Ceci est déjà une énorme retombée pour l'avenir du badminton francilien : savoir vraiment travailler ensemble sur un projet construit en 2 mois, là où habituellement il faut 1 an de préparation.

C'est une belle démonstration d'un collectif volontaire et solidaire qui peut organiser un grand évènement national. L'autre retombée sera en continuant ce modèle de réussir d'autres sujets structurants (formation, compétition IDF…) et ainsi de faire monter le niveau de nos jeunes sur l'échiquier national.

Quels sont, selon vous, les moments forts et importants de cette compétition ?

Assurément la finale qui, par équipes, a une autre dimension qu'en individuel. Il y a eu des moments forts à chaque rencontre parce que tous les jeunes avaient envie de monter sur le podium d'un lieu historique, le Stade Français.

L'autre moment fort pour nous, comité d'organisation a été le dimanche 21 au soir, avec la satisfaction d'avoir fait un truc impossible, réussi et apprécié par les participants !